

La sécurité civile dans les États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La sécurité civile dans les États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) . Tome 1, La dominante du modèle classique dans le droit de la sécurité civile des États de la CEMAC / Patrice Emmanuel Ngolle III ; [avant-propos, Pr. Jean Viret,... ; préface, François-Xavier Fort,...]

A pour autre édition sur un support différent : La sécurité civile dans les Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) Patrice Emmanuel Ngolle III 2015

Auteur(s) : Ngolle III, Patrice Emmanuel (1962-....)

Autre(s) responsabilité(s) : Viret, Jean (19..-....) juriste (Préfacier)
Fort, François-Xavier (19..-....) juriste (Préfacier)

Publication : Saint-Denis : Connaissances et savoirs, DL 2017

Description matérielle : 1 vol. (437 p.) : couv. ill. ; 20 cm

Collection : Droit et sciences politiques Droit public

ISBN : 978-2-7539-0494-1

EAN : 9782753904941

Appartient à la collection : Droit et sciences politiques Droit Paris Connaissances et savoirs [200?]

Autre variante du titre : [La dominante du modèle classique dans le droit de la sécurité civile des États de la CEMAC.]

Classification décimale Dewey : 344.670 535

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr. Bibliogr. p. 359-377

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de Thèse de doctorat Droit public Montpellier 2015

Résumé ou extrait : La sécurité civile des États de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique

Centrale, dont la mission première est de protéger les personnes, les biens et l'environnement fait face à la diversité des risques et des crises contemporains. La vulnérabilité et l'insouciance quasi généralisées dans cette partie de l'Afrique, aggravées par des contraintes chroniques dues à la pauvreté et la faiblesse des cadres institutionnels les exposent aux conséquences meurtrières et désastreuses des catastrophes. La situation est préoccupante ; mais la matière peine à rentrer dans les priorités des politiques publiques, tant en interne dans le cadre de chaque État de la C.E.M.A.C, que sur le plan sous régional. Les actions initiées çà et là au plan institutionnel, juridique et humain demeurent timides... Ce catastrophisme étale l'absence de développement de la sous-région et la faible diffusion des technologies et des savoirs. Face à cette situation inédite, outre la prévention des risques, l'on a préconisé de briser les sentiments d'impuissance, d'apprendre à affronter la catastrophe, à cesser de l'imaginer dans un futur improbable ; mais à la penser au présent, à expérimenter les capacités de résister et de résilience. Il devient dès lors essentiel de renouveler l'organisation générale de la sécurité civile des États de la C.E.M.A.C. À cet égard, l'émergence et/ou le renforcement d'un modèle communautaire de protection des personnes consoliderait le dispositif sous régional de sécurité civile. La recherche d'une gouvernance éclairée et participative peuvent aussi être des vecteurs minimaux, mais puissants de relance d'une garantie de la sécurité humaine et des droits fondamentaux en situation de crise.

Sujet - Collectivité : Communauté économique et monétaire en Afrique centrale

Sujet - Nom commun : Protection civile
Gestion des situations d'urgence